

Jean Fourastié, « un professeur pur » ?

Régis Boulat

Maître de conférences en Histoire économique, Université de Haute-Alsace, CRESAT.

Résumé

À la fin des années trente, sa réputation grandissante d'expert en assurances et en comptabilité ouvre toutes grandes les portes du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) à Jean Fourastié. Il y enseignera pendant 34 ans dans un amphithéâtre qui porte dorénavant son nom. Au cours de cette longue carrière, fort de son rôle fondamental dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique modernisatrice après la deuxième guerre mondiale comme du succès de ses nombreux essais brillants, Jean Fourastié donne à comprendre aux étudiants, dans l'esprit de Jean-Baptiste Say, les mécanismes économiques de long terme dont la productivité constitue le cœur.

À la mort de Jean Fourastié, le 25 juillet 1990, tous les grands quotidiens nationaux rendent hommage à cet économiste qui fut tour à tour essayiste, professeur et conseiller, soulignant que, au Commissariat du Plan, il fut de ce petit groupe d'hommes qui a œuvré à la modernisation de la France en contribuant à faire prendre conscience aux élites du rôle central de la productivité dans la croissance. Alors que dans *Le Figaro*, Jean Cazeneuve salue la disparition d'un « économiste visionnaire », « maître à penser de la seconde moitié du xx^e siècle », de son côté, Jacques Lesourne rappelle dans *Le Monde* que l'auteur des Trente Glorieuses était aussi un « passionné d'enseignement » ayant eu une grande influence sur des générations d'étudiants qui, grâce à lui, « accédèrent à la compréhension du monde économique et social dans lequel ils vivaient et qui lui en furent très reconnaissants »¹.

Si la postérité retient sa riche carrière d'expert, notamment en matière

¹ Lesourne Jacques (1990), « Jean Fourastié, un grand honnête homme », *Le Monde*, 29 juillet.

de productivité, ou ses talents de vulgarisateur – il est à l’origine d’un genre littéraire nouveau, l’essai économique grand public –, cette contribution souhaiterait revenir sur l’influence exercée par Fourastié sur toute une génération de cadres ayant suivi ses enseignements tant au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), où il enseigne à partir de la deuxième guerre mondiale avant de succéder à François Divisia à la prestigieuse chaire d’Économie et de statistiques industrielles (Raymond, 1994), qu’à l’Institut d’études politiques de Paris (IEP) ou à l’École nationale d’administration (Fourastié & Fourastié, 1994, pp. 116-117 ; Reverdy-Berthet, 1978, pp. 81-84). Comment l’expert en assurances et en comptabilité qui avoue lui-même ne pas avoir eu une « *vocation d’enseignant* » au début de sa carrière – il se croit alors « *indigne* » des normaliens ou des professeurs de lycée – devient-il un « *professeur pur* » ? (Fourastié & Fourastié, 1994, p. 116). En plus de cette conversation progressive, il s’agira d’analyser, grâce aux archives du Cnam, du Commissariat du Plan comme à ses archives personnelles déposées au Service des archives économiques et financières, les caractéristiques d’un enseignement faisant une large place à des idées « nouvelles » comme la productivité, l’évolution des prix, la tripartition des activités et l’avènement d’une civilisation humaniste tertiaire (Boulat, 2008).

L’arrivée au Cnam d’un jeune expert en assurances (1941-1946)

Né en 1907 dans une famille aux racines paysannes et catholiques, déçu par les enseignements reçus à l’École Centrale² et ne se sentant pas une vocation d’ingénieur, Jean Fourastié poursuit ses études à l’École libre des sciences politiques (ELSP) où il est marqué par les cours de Jean Romieu et de Charles Rist³. Ayant réussi le concours de commissaire-contrôleur des compagnies d’assurances en 1932, il effectue au siège de ces dernières des vérifications financières et juridiques qui ont pour objet, d’une part, l’instruction des plaintes déposées par les assurés ; et, d’autre part, l’étude de la situation financière des entreprises. Dès 1935, il fait ses débuts d’enseignant en donnant des cours professionnels à l’Association philotechnique. Sa thèse sur le contrôle par l’État des sociétés d’assurances (Fourastié, 1937) rencontrant un certain succès, le directeur des Assurances Gabriel Chéneaux de Leyritz⁴ fait appel à lui et à son collègue

2 « *On a l’impression dans les grandes écoles scientifiques françaises, que la science a été formée par des êtres géniaux, à peine humains, et on communique aux élèves cette science majestueuse et froide, mais elle est présentée si impersonnellement, si rationnellement, si rigoureusement, que pour ma part, quand je suis sorti de l’École, je me sentais écrasé par le génie des autres, incapable d’apporter la moindre contribution constructive à la connaissance du monde sensible* » (Fourastié, 1957, p. 19).

3 Le cours du Romieu, membre du Conseil d’État, porte le service public et confirme l’envie de Fourastié d’entrer au service de l’État alors que celui de Rist, sur les théories de Keynes, suscite chez lui « *des objections radicales* ».

4 Sur ce personnage voir Drago *et al.* (2004, p. 441).

Maxime Malinski⁵ pour rédiger un plan comptable cohérent. Lorsque la guerre éclate, Fourastié est donc un jeune expert à la réputation grandissante (Dard, 2004a). Démobilisé en octobre 1939, il participe à la rédaction des textes sur l'assurance contre les risques de guerre avant de représenter la Direction des assurances en zone occupée. À l'automne 1941, alors que Chéneaux de Leyritz est nommé Commissaire du gouvernement auprès du Comité d'organisation des assurances (COA), c'est lui qui le remplace dans la plupart des réunions où il est vite très apprécié (Dard, 2004)⁶. Cette réputation d'expert et sa proximité avec Chéneaux de Leyritz lui ouvrent les portes du Cnam.

En effet, en 1900, la Chambre de Commerce de Paris a créé au Cnam une chaire d'Assurance et de prévoyance sociale confiée à Léopold Mabillean, normalien, philosophe, directeur administratif du Musée social et auteur de travaux sur la prévoyance, les mutuelles ou les retraites ouvrières (Van Lucette, 2004, p. 424)⁷. Transformée en 1919 en chaire d'Économie et d'assurances sociales, elle avait ensuite été confiée à René Risser qui, jusqu'en 1938, avait nourri son enseignement de ses diverses expériences personnelles à la Statistique générale de la France ou au ministère

du Travail (Zimmerman, 1994). Transformée en un cours d'assurances au point de vue économique et juridique, c'est finalement le commissaire contrôleur des assurances Malinski qui en avait hérité en 1938⁸. La loi du 3 octobre 1940 portant statut des juifs obligeant ce dernier à quitter son poste, Chéneaux de Leyritz et Guérard, président du COA, proposent le nom de Fourastié au directeur du Cnam. C'est ainsi qu'il devient chargé de cours suppléant⁹, son premier cours précédant de quelques mois son élection par le Conseil de perfectionnement de l'école en avril 1941¹⁰. L'exposé du programme d'enseignement que Fourastié présente lors de son audition montre qu'il n'est pas, « *comme on eût pu craindre, homme à se complaire dans la pratique du contrôle de l'État, mais qu'il souhaitait, avant tout, susciter les initiatives dont l'absence a légitimé ce contrôle et dont le renouveau est souhaitable* »¹¹.

⁸ Il donne sa leçon inaugurale le 3 novembre 1938 en présence d'Alexandre Aron et de Gabriel Chéneaux de Leyritz.

⁹ La charge de travail est analogue à celle d'un professeur titulaire, avec la même procédure d'élection, mais il travaille à mi-temps et reçoit un mi-traitement. [Service des archives économiques et financières (SAEF), PH 181-94-1, Arrêté du 22 février 1941 le nommant remplaçant du cours d'assurances au Cnam à compter du 1^{er} janvier.] Voir aussi Raymond, 1990.

¹⁰ [Archives du Cnam, Chemise « Cours Assurances », procès-verbal de la commission chargée d'entendre les candidats au cours d'assurances, 22 avril 1941. Présents : Ardant, Aucuy, Margot, Salmont, Ragey et Ach ; excusés : Danty-Lafrance, Divisia, Grimpret, Percerou et Sainte-Lague.]

¹¹ [Archives du Cnam, Chemise « Cours Assurances », procès-verbal de la commission chargée d'entendre les candidats au cours d'assurances, 22 avril 1941 et Dossier personnel de Jean Fourastié, Arrêté officiel nommant Fourastié chargé de cours daté du 27 juin.]

⁵ Polytechnicien d'origine russe, Malinski (1907-1993) est reçu en 1935 au concours du corps de contrôle des assurances au ministère du Travail. Il est également chargé de mission au cabinet de Charles Spinasse (Baralesque, 1994).

⁶ Sur sa pensée comptable, voir également Degos (1997).

⁷ Sur Mabillean et le Musée Social, voir Horne (2004, pp. 171-172, 242-245, et 253-254).

Rapidement son cours hebdomadaire du lundi rencontre un certain succès, une partie des étudiants nombreux – entre 225 et 320 selon les séances – étant envoyée par les compagnies d’assurances¹². Son cours se concentre sur l’étude des questions économiques se rapportant à l’assurance. Après une introduction générale sur l’assurance en France, il étudie successivement l’évolution de la notion de risque assurable depuis 1900, les répercussions sur l’assurance de l’évolution économique et sociale de la nation, la puissance économique de l’assurance (vie, réassurance, accidents du travail) dans divers pays¹³, les répercussions de la hausse des prix sur la législation et l’intérêt des assurés, la « *notion centrale* » de réserves techniques. Régulièrement, Fourastié souligne le contraste existant entre une abondante littérature juridique et une littérature économique presque inexistante et « *la malchance de la statistique, encore dans l’enfance et manquant totalement de matériaux sûrs* ». Enfin, il se montre déjà très critique vis-à-vis de l’économie politique traditionnelle :

Les lois dégagées par les économistes ne sont guère que des théories.

12 [Archives du Cnam, Chemise « Cours Assurances ».]

13 À partir de comparaisons internationales, il présente « *une conception modeste de l’action de l’assurance en France* » et « *désire assez vivement les réformes que le Comité d’organisation est en train, non pas d’imposer, mais d’appliquer en matière d’assurance.* » [Archives du Cnam, Fourastié Jean (1944), *Cours d’assurances aux points de vue économique et juridique*, plan résumé et documentation statistique des cours des années 1942-1944.]

Les démonstrations rationnelles sont floues. Elles ne retiennent de données complexes qu’un petit nombre d’éléments arbitraires. De plus, ces lois sont trop peu nombreuses pour intéresser toute la matière. Enfin, elles ne comportent aucune vérification expérimentale. Les applications des lois ne conduisent ni à la prévision des faits ni à la détermination des moyens d’action, mais à des explications contradictoires et dont la synthèse reste à faire¹⁴.

Loin de vouloir imposer des théories, Fourastié souhaite bien au contraire « *décrire des faits* ».

Alors qu’en septembre-octobre 1944 la commission d’épuration du ministère des Finances classe sans suite la procédure entamée contre lui, Fourastié est toutefois suspendu temporairement de ses fonctions au Cnam le 30 octobre 1944. À l’origine de « *l’affaire* », il y aurait une lettre anonyme indiquant son passage au cabinet de Bouthillier et un « *entrefilet de journal* » l’accusant de dispenser un enseignement « *conforme à l’esprit de la nouvelle Europe* » en remplacement de Malinski révoqué par Vichy. Dans une longue note adressée à la direction de l’Enseignement technique et au directeur du Cnam, à laquelle est jointe une lettre de soutien de Maxime Malinski lui-même qui fait allusion à « *l’esprit réformateur et anti-vichyssois* » de l’enseignement de son ami et une déclaration des fonctionnaires de la direction des Assurances soulignant son attitude ferme, notamment à propos des

14 [Archives du Cnam, Fourastié Jean (1944), *ibid.*]

déportations en Allemagne¹⁵, Fourastié démonte facilement ces « *accusations* » :

Sous le rapport du patriotisme, je ne crois pas que l'on puisse trouver une seule personne, en France qui veuille ou puisse m'adresser un reproche. [...]. Concernant mes interventions pour sauver mes élèves et anciens élèves et auditeurs de la déportation en Allemagne, elles ont été celles de tous les simples Français. Chaque fois qu'une nouvelle vague de prélèvements était annoncée, j'avais publiquement mes auditeurs qu'ils avaient à prendre contact avec moi au cas où ils seraient touchés par un ordre de départ. En liaison d'une part avec M. Ragey et M. Ach qui tenaient bureau ouvert de cartes, certificats et attestations, et d'autre part avec le ministère des Finances, j'ai réussi à éviter le départ de tous ceux qui se sont adressés à moi. Je ne saurais dire leur nombre exact mais la note ci-jointe, établie par trois de mes anciens élèves, indique qu'à leur connaissance, deux élèves seulement du cours ont été déportés, l'un parce qu'il a été requis alors qu'il se trouvait à Tours, l'autre en juin 1944, parce qu'il n'a pu me joindre par suite de mon départ dans le Midi. J'ajoute que mon attitude a été la même vis-à-vis des juifs.

En ce qui concerne son enseignement, il rappelle avoir abordé depuis 1941 « *des problèmes nouveaux et difficiles* » :

15 Dans une lettre, le directeur des Assurances Gache assure que, « de notoriété publique », dans son administration, « M. Fourastié ne saurait encourir, de près ou de loin, la moindre critique quant à son attitude et à son activité pendant les années d'Occupation ; au contraire, il a eu une attitude très ferme en mainte occasion et notamment à propos des déportations en Allemagne ».

J'ai rénové l'enseignement de la comptabilité en lui donnant un sens historique et social, j'ai clarifié l'étude des réserves techniques et créé l'étude économique de l'assurance. Dans un esprit d'entraide, de progrès social et de dévouement à l'intérêt général, j'ai formé un petit groupe d'anciens élèves dont j'ai aidé ou provoqué la promotion sociale, et dont je puis dire que je suis le conseiller et l'ami. Sans prétendre avoir fait autre chose que mon devoir, je croyais avoir mérité du ministre de l'Éducation nationale du Gouvernement de la République, autre chose qu'une décision de suspension provisoire avec demi-traitement¹⁶.

Si un arrêté de janvier 1945 met fin à la suspension de Fourastié, la question de la réintégration de Malinski reste entière. En effet, son élection ayant été cassée par le Conseil d'État, il ne peut récupérer son poste occupé par Fourastié depuis 1941. Alors que Fourastié veut démissionner pour permettre une « *nomination en loyale compétition* »¹⁷, Malinski lui demande de soutenir une demande de création d'un nouveau cours d'assurance, spécialisé dans les

16 [Archives du Cnam, dossier personnel de Jean Fourastié, « Note relative aux faits qui auraient motivé la suspension de mon emploi de chargé de cours au Conservatoire », novembre 1944.]

17 « J'ai été chargé de cours au Cnam en 1941, époque à laquelle certaines catégories de Français étaient empêchées de faire acte de candidature. J'estime donc nécessaire que la chaire soit remise au concours et dans cet objet, j'ai l'honneur de vous adresser ma démission de chargé de cours. Afin de ne pas nuire à la continuité de l'enseignement, cette démission prendra effet la veille du jour où la nouvelle nomination sera signée » [Archives du Cnam, dossier personnel J. Fourastié].

questions pratiques¹⁸. On assiste donc à la création d'un cours d'assurances « *au point de vue juridique* » confié à Malinski qui se retrouve ainsi rétabli dans sa charge de cours¹⁹.

À la Libération, Jean Fourastié fait figure d'expert reconnu tant en matière d'assurance que de comptabilité puisqu'il a participé aux travaux de la Commission du plan comptable²⁰, publie un « *Que sais-je ?* » (1943) sur le sujet ayant fait l'objet de nombreux comptes rendus favorables²¹ et joue un rôle de premier plan dans la commission de normalisation des comptabilités créée en 1946. Toutefois, c'est avec l'Économie française dans le monde que la consécration arrive (Fourastié & Montet, 1945). Regroupant les traits essentiels de sa prise de conscience des faits économiques, ce livre optimiste tranche radicalement avec le pessimisme des ouvrages du même genre parus pendant les années trente. Fourastié montre que la question du rendement est liée à celle du niveau de vie

comme à celle de la puissance économique d'une nation. Les comptes rendus flatteurs qui paraissent attirent l'attention de Jean Monnet qui lui demande de rejoindre son « club des optimistes ». Son action aux côtés de Monnet dans le programme français d'accroissement de la productivité va modifier en profondeur le contenu de son enseignement au Cnam.

L'enseignement, un débouché stable ? (1947-1959)

Au Plan, Fourastié participe aux travaux de la sous-commission Productivité de la main-d'œuvre, se rend aux États-Unis et, à partir des notions de prix de revient, de progrès technique et de dépopulation des campagnes prend peu à peu conscience de l'importance de la notion de productivité. Il découvre également Colin Clark dont il fait son miel. Après *National Income and Outlay* en 1937, ce dernier a publié en 1940 *The conditions of Economic Progress*, ouvrage dans lequel il formalise la théorie des trois secteurs : le secteur primaire comprend l'élevage, la chasse, les forêts et les mines, le secteur secondaire est caractérisé par la non-utilisation directe des ressources naturelles et enfin, le secteur tertiaire comprend les biens ou les services directement fournis au consommateur final ou servant à d'autres processus de production. Si, comme Clark, Fourastié fait de la division tripartite des activités « *une des clefs de l'économie contemporaine* », le progrès

18 [Archives du Cnam, dossier personnel J. Fourastié, lettre de J. Fourastié au directeur du Cnam à propos de « l'affaire Malinski », 21 octobre 1944.]

19 [Archives du Cnam, Chemise « Cours assurances », extrait du procès-verbal de la réunion du 27 juillet 1945 du Conseil d'administration.]

20 S'il assiste aux séances plénières et bénéficie de l'appui de Jacques Chezleprêtre, il se trouve toutefois en décalage par rapport à l'homme fort de la Commission Auguste Deteoef (Touchelay, 2005).

21 21 éditions et 161 000 exemplaires vendus jusqu'en 1998, ce qui est un cas unique dans l'histoire de l'édition comptable française. Pour une analyse critique des éditions successives du « *Que Sais-je ?* » et de l'adaptation de la pensée de Fourastié aux modifications des plans comptables et de la technique, voir Degos, 1997.

technique est toutefois chez lui un instrument de mesure permettant de classer les activités par ordre de progrès technique croissant, le classement pouvant changer au cours du temps. Il élargit également le débat en lui donnant une tonalité visionnaire avec la parution en 1947 de *La civilisation de 1960* dont le titre est calqué sur *The Economics of 1960* de Clark. Avec ce nouvel essai, Fourastié avance que seule la productivité permettra à la France de retrouver sa place en Europe. Le succès de cet ouvrage empreint d'optimisme technocratique contribue à familiariser les élites économiques et le public cultivé à l'idée d'une évolution inévitable vers une société de loisirs et d'abondance, grâce au progrès technique et à la productivité.

À la demande de Monnet, c'est lui qui préside en 1948 un groupe d'experts chargé d'élaborer un programme d'accroissement de la productivité dont sont exclus les représentants des organismes ayant fait du conseil dans un but commercial depuis l'entre-deux-guerres. Publié en décembre, leur rapport souligne les facteurs handicapant la productivité française et propose un programme d'accroissement utilisant l'expérience américaine afin de créer un « *choc psychologique* », indispensable au remplacement d'un esprit routinier par une « *attitude d'effcience* »²². Deux obstacles majeurs se dressent toutefois. Le premier résulte de l'américanisation de la question de la productivité qui brise le consensus existant jusque-là au sein de la

société française, amène la CGT à dénoncer l'hégémonisme américain et ravive un antiaméricanisme français récurrent et multiforme. Le second concerne la diffusion même de la notion de productivité, la réussite du plan étant tributaire d'une modification radicale de la manière d'appréhender les phénomènes économiques et les rapports sociaux en France. Dans ce contexte, Jean Fourastié va utiliser sa réputation d'expert et ses talents de vulgarisateur pour promouvoir de nouvelles représentations modernes de l'économie.

En effet, il s'impose progressivement comme l'expert incontournable du Plan pour les questions de productivité : outre l'organisation des missions tripartites (ouvriers, cadres et patrons) aux États-Unis²³ en lien avec l'*United States Technical Assistance Program*, programme chargé d'administrer le Plan Marshall²⁴, il participe à la gestion de l'Association française pour l'accroissement de la productivité (AFAP) et du Comité national de la productivité (CNP). Il représente également la France dans plusieurs comités de l'OECE où il réussit à faire triompher les définitions françaises en matière de productivité, ainsi qu'aux États-Unis où il effectue plusieurs missions dans les années 1950. Parallèlement, il met cette notoriété d'expert au service d'un genre littéraire nouveau dont il est l'inventeur, l'essai économique grand public. En 1949, dans le *Grand espoir du xx^e siècle*, sous-titré

22 [Archives nationales, 80 AJ 77, *Programme français pour l'accroissement de la productivité*, décembre 1948.]

23 Sur les missions de productivité, on se reportera notamment à Barjot (2002), Bjarnar & Kippinf (1998).

24 Sur l'USTAP, voir McGlade (1995).

« Progrès technique, progrès économique, progrès social » (Fourastié, 1949), il met en avant l'intensité inégale du progrès technique pour légitimer une division tripartite des activités différentes de celle de Clark et expliquer les migrations de population active, le mouvement séculaire des prix. Sous sa plume, la productivité devient le principe unique d'explication d'une multitude de phénomènes que, pour l'opinion publique, rien ne rapprochait jusque-là. Accueilli favorablement par la critique à gauche comme à droite, en France comme à l'étranger, il est toutefois ignoré par le monde de l'économie politique – il n'est ni agrégé d'économie politique ni polytechnicien – et vivement critiqué par la revue communiste *La Pensée*. Au cours des années 1950, il publie d'autres ouvrages comme *Les Arts ménagers* (1950), *Machinisme et bien-être* (1951), dans lesquels il dévoile les mécanismes économiques de long terme, le sens et la portée des transformations en cours dans le pays. Dans un nouveau « Que sais-je ? » consacré à la productivité en 1952, il fait sortir la notion du cadre étroit de l'usine dans lequel les organisateurs et les ingénieurs-conseils des années trente l'avaient enfermée, y rattache l'évolution des prix et du niveau de vie et en fait un synonyme de croissance et de modernité : « *L'esprit de productivité est donc avant tout une mentalité qui consiste à substituer l'esprit de recherche à l'esprit d'imitation, l'esprit critique constructif à l'esprit critique passif, l'expérience concrète au raisonnement rationnel, l'objectivité scientifique à l'autorité des Anciens, qu'ils se nomment Marx ou Keynes* » (Fourastié, 1952, p. 88).

Expert et vulgarisateur d'une pensée macro-économique résolument anti-keynésienne basée sur l'expérience et la connaissance du réel, Fourastié se tourne également de plus en plus vers l'enseignement pour deux raisons. D'une part, aucun résultat significatif ne saurait être atteint en matière de productivité « *sans action sur les jeunes gens d'âge scolaire et universitaire* ». D'autre part, l'expertise étant un état de transition, l'enseignement constitue un « *débouché stable* ». On assiste alors à un déplacement de l'axe des activités de Jean Fourastié : après avoir essayé, aux côtés de Monnet, de mettre en place les instruments institutionnels d'une politique française de productivité dont il prend acte de l'échec relatif en démissionnant du CNP, il se consacre désormais à la formation des élites. Alors qu'il est accaparé par les problèmes de construction européenne, Jean Monnet propose tout d'abord à Fourastié de créer pour lui un poste prestigieux :

Il me dit un jour : « vous vous orientez de plus en plus vers l'écriture, l'enseignement... Pourquoi ne deviendriez-vous pas professeur au Collège de France ? ». J'ai été très surpris « je suis trop jeune, je ne suis pas assez connu » mais il me répondit « Fourastié vous n'êtes plus jeune ! ». Cela m'a sidéré. Je me considérais comme jeune, c'était peu avant son départ pour Luxembourg, à un moment où il ne voulait pas me laisser un pied en l'air²⁵.

25 Fonds Jean Monnet pour l'Europe (Lausanne), Interview de Jean Fourastié par Antoine Marès, Paris, 6 mai 1981.

Pour Fourastié qui ne peut enseigner ses théories dans les facultés de droit, faute de reconnaissance par le monde des agrégés d'économie politique, ce poste prestigieux aurait été synonyme, *de facto*, de reconnaissance par le monde universitaire. Il doit toutefois se rabattre sur un autre établissement prestigieux où l'enseignement économique est beaucoup plus développé et où il enseigne depuis 1948, l'EPHE. Fort de sa proximité avec les *Annales* et du soutien financier de l'Association française pour l'accroissement de la productivité (AFAP), sa charge de cours est ainsi transformée à partir de 1951 en direction d'études consacrée à l'étude historique des prix²⁶.

Parallèlement, ses autres charges d'enseignement sont l'occasion de diffuser ses travaux sur la productivité tout en participant à la construction d'une « Geste héroïque », celle des modernisateurs du Plan (Gaitti, 2002 ; Dard, 1998, p. 190). Au Cnam son cours porte encore théoriquement sur les assurances, mais son contenu réel évolue vers une étude de ses propres ouvrages comme le confirment les registres de cours²⁷ et les sujets d'examens²⁸. Non seulement le succès est

au rendez-vous parmi les étudiants de l'école, mais en sus un nombre croissant d'auditeurs libres viennent l'écouter : « *C'est avec attention que j'ai suivi les deux leçons que vous avez données les 10 et 18 courants au Cnam. Certes, on trouve tous les éléments de votre enseignement dans La Civilisation de 1960 ou Le Grand espoir que j'ai lu avec grand intérêt et profit, quoique ayant, selon votre propre conseil, passé rapidement sur les pages en petits caractères. Cette acquisition m'a permis de faire quelques conférences aux cadres de la Société* »²⁹. À l'ENA, où les postes d'enseignants sont peu disputés à l'époque (Gaitti, 2002, p. 30), son séminaire est consacré à l'effort français en vue de la productivité. La promotion Jean Giraudoux a ainsi droit à quatre cours consacrés aux problèmes pratiques de productivité tels qu'ils se présentent en France³⁰. À l'IEP enfin, son cours sur la comptabilité des entreprises se transforme en 1951, à la demande du directeur de l'IEP lui-même, en un séminaire présentant ses idées principales³¹ (étude des notions de progrès technique et de productivité, évolution de la population active et des prix en période

²⁶ [SAEF 5A131, Note sur la direction d'études de M. Fourastié, janvier 1955.]

²⁷ [Archives du Cnam, registres des cours pour les années 1945 à 1958, ICC 25 à 29.]

²⁸ En juin 1951, les étudiants doivent choisir un des deux sujets suivants, « La situation économique et financière de l'assurance française depuis 1939 » ou « Montrer par des exemples quelle part incombe à l'équipement et quelle part à l'organisation dans la mise en œuvre des méthodes destinées à accroître la productivité des compagnies d'assurance » et répondre

à cinq questions concernant la notion de productivité du travail [Archives nationales 81 AJ 204, chemise « Activités du professeur », Cnam 1951-1952.]

²⁹ [Archives nationales, 81 AJ 204, chemise activités de professeur Cnam, 21 décembre 1950, lettre de Hary, adjoint exploitation et productivité à la Standard française des pétroles / Esso.]

³⁰ Fourastié Jean, « L'effort français en vue de l'accroissement de la productivité », cours ENA, promotion Jean Giraudoux, 1950-1952.

³¹ [Archives nationales 81 AJ 204, lettre de Fourastié au directeur de l'IEP, 13 mars 1951.]

de progrès technique, niveau de vie et le genre de vie) et intitulé « Le progrès technique et l'évolution économique » (Fourastié, 1957).

En rapprochant ces cours du Cnam et de l'IEP, nous pouvons mettre en évidence quelques caractéristiques communes. La première concerne l'aspect novateur et à contre-courant de ses idées puisqu'une partie notable d'entre elles « *ne repose que sur sa seule personne et n'a aucune autorité scolaire* ». Alors qu'au Cnam Fourastié indique clairement à ses étudiants qu'ils ne doivent pas défendre trop énergiquement ses vues personnelles, sous peine d'être collés aux examens où il n'est pas examinateur (Fourastié, 1948, p. 3), il précise à l'IEP que son cours est un « *cours de combat* » contenant des idées paradoxales, à contrepied des théories admises : « *Je suis obligé d'adopter une conception assez simpliste, dirai-je, des phénomènes que je décris, parce qu'ils mettent en question des faits si complexes et si difficiles que je dois souvent me contenter d'apporter des aperçus nouveaux, sans prendre le soin, parce que je n'en ai pas le temps, de placer cet apport nouveau parmi les conceptions anciennes* » (*ibid.*, p. 1). Ayant lui-même souffert du caractère « *dogmatique et froid* » de l'enseignement de Centrale (*ibid.*, p. 19), il se propose d'éveiller l'esprit critique de ses étudiants sur des phénomènes négligés par la théorie économique traditionnelle : « *Il m'arrivera assez souvent de parler d'une manière assez irrévérencieuse de gens aussi éminents que Marx ou Keynes ;*

cela ne voudra pas dire que je tiens leur apport pour inexistant, cela voudra dire que je m'efforce d'ajouter à ce qu'ils ont dit des choses auxquelles ils n'ont pas pensé et que pour ma part j'estime fondamentales » (*ibid.*, p. 1). Craignant toutefois que les théories anciennes ne soient trop ancrées dans l'esprit des étudiants (surtout ceux de la rue Saint-Guillaume : « *je ne crains pas que la jeune génération soit trop révolutionnaire, je crains le contraire* »), il insiste sur le côté constructif d'un « *esprit critique* » qui ne doit pas trop s'enliser dans les questions de détail.

Les conceptions « *révolutionnaires* » et la méthode empirique de Fourastié constituent la deuxième caractéristique intéressante. Elles sont basées sur l'étude du progrès technique, outil nouveau, « *indispensable et facile à manier* », au service de la science économique, lié d'une part à la « *notion comptable de prix de revient* » et, d'autre part, « à la notion humaine de productivité » : « *c'est ensemble que ces trois notions doivent être introduites dans la science économique ; la productivité étant le prix de revient exprimé en heures de travail, est une mesure du progrès technique* ». Reprenant le contenu de ses essais économiques, il montre que seul le progrès technique et sa mesure, la productivité, permettent de « *vivifier de proche en proche* » à peu près tous les chapitres de la science économique et de montrer leurs liens réciproques :

La mesure du progrès technique s'appelle productivité et c'est cela qu'il y a de nouveau dans l'idée de productivité.

Beaucoup de gens voient dans l'idée de productivité à peu près uniquement une idée synonyme de progrès technique ou de prix de revient ou d'organisation du travail ; tout cela n'est pas faux, mais l'élément nouveau que la notion précise de productivité apporte à la science économique, c'est la mesure du progrès technique (Fourastié, 1957, p. 168).

Dans son historique de la notion de productivité, il identifie deux étapes, avant et après 1949, ce qui lui permet de souligner le caractère héroïque et précurseur des modernisateurs du Plan, leur style hors hiérarchie, radicalement différent des lourdeurs et du conformisme bureaucratique. C'est le cas dans les cours du Cnam et de l'IEP³², mais surtout dans celui de l'ENA : « *Cette notion de productivité correspondait bien à l'esprit des techniciens, des ingénieurs, des hommes d'action qui siégeaient dans les commissions, c'est-à-dire qu'on s'est aperçu très vite qu'il ne s'agissait pas d'une notion intellectuelle, valable pour les professeurs, et je dirais pour des fonctionnaires, mais qu'elle était aussi et surtout valable pour les entrepreneurs et pour les ouvriers, pour les syndicats ouvriers* » (Fourastié, 1952, p. 23).

Au Cnam, il souligne aussi le décalage existant entre la majorité des économistes français individualistes et le petit groupe

de statisticiens³³ qui, sous sa direction, a élaboré une définition et des méthodes de mesure de la productivité proprement françaises et utilisables par « *le chef d'entreprise et l'homme d'action* » (« *il ne s'agissait pas d'établir une définition qui aurait enchanté un théoricien de faculté mais qui n'aurait pas servi au président de la Compagnie Électro-mécanique* ») (Fourastié, 1957, p. 173). On rejoint là un thème qui est cher à Fourastié, à savoir qu'une science qui n'est pas utile n'est pas réelle : en effet, l'objectif des sciences, qu'elles soient physiques, sociales ou économiques est de mettre à la portée de « l'homme moyen » la connaissance de phénomènes considérés jusque-là comme inaccessibles. C'est pourquoi il préfère parler à propos de la science économique de « *science des réalités concrètes* » : « *Quand je parle de science économique, je ne veux pas parler de généralités, de principes, de définitions, de théories plus ou moins intellectuelles, non ! Je parle de l'analyse de la réalité courante, des faits que nous rencontrons ou rencontrerons constamment, vous et moi, dans la rue, à l'usine, au bureau, dans les magasins* » (Fourastié, 1957, p. 21).

Le véritable objet de la science économique est donc pour Fourastié de mettre en évidence « *ces quasi-déterminismes* » qui sont en fait des liaisons d'évolutions

³² « *On a commencé à considérer que la productivité, cela devait être quelque chose d'assez important, le jour où l'on a vu que les Américains étaient décidés à donner des dollars pour cela. Jusqu'alors c'étaient des gens comme moi qui s'étaient occupés de la productivité* », (Fourastié, 1957, p. 171).

³³ « *Nous avons jugé nécessaire de réunir dans un groupe de travail tous les hommes qui avaient des choses valables à dire sur la question ; nous les avons obligés à travailler les uns avec les autres jusqu'à ce qu'ils arrivent à se mettre d'accord sur quelques principes* » (*ibid.*, p. 172).

lentes, ce qu'il appelle des « *liaisons visqueuses* »³⁴. Dernière particularité de ce « *petit catéchisme* », il est nourri par l'activité d'étude et de recherche des institutions chargées de la politique de productivité. Au final, il incarne la figure idéale d'un haut fonctionnaire désintéressé et promoteur de réformes ambitieuses, d'un expert reconnu au niveau international, d'un scientifique novateur (Gaiti, 2002, pp. 300-301). Ses « *diverses occupations de caractère administratif* » constituent « *la source vive* » dans laquelle il puise les « *connaissances concrètes de l'activité économique et sociale* » qu'il propage par son activité d'enseignant³⁵. Expert, vulgarisateur et professeur, Jean Fourastié joue de ses légitimités variées en fonction du public auquel il s'adresse, donnant ainsi l'exemple « *d'un cycle de réinvestissement* ». En dépit de résistances variées, il réussit ainsi à ancrer la foi dans les vertus de la connaissance économique dans un très large public, ce qui le distingue d'un Jean Coutrot à la fin des années trente (Dard, 1999). Cette diffusion massive d'un langage de l'action publique et de re-

présentations nouvelles du progrès social a pour but de rechercher des soutiens extérieurs après l'échec des modernisateurs du plan dans leur entreprise bureaucratique à la fin des années quarante (Gaiti, 2002, p. 302). Parallèlement, une autre constante est repérable dans les textes et les multiples activités de Fourastié, la présence de « l'homme moyen », du cadre, citoyen modèle de la civilisation humaniste tertiaire en devenir, dont le niveau de vie est en hausse constante et le genre de vie consacré pour une part de plus en plus large aux loisirs intellectuels. Ces cadres forment l'essentiel du public auquel s'adresse Jean Fourastié comme écrivain, professeur et conférencier puisqu'il élabore un système d'idées qui correspond aux activités et aux intérêts de cette catégorie sociale en cours de formation, si bien qu'on peut voir en lui un « *penseur des cadres* » (Boltanski, 1982). Au cœur de la conscience de ce groupe, on retrouve les idées de management à l'américaine, de progrès technique et social et de productivité que Fourastié formalise et vulgarise.

34 « *des rapports entre divers faits qui sont au moins pour un an, deux ans, dix ou trente ans, suffisamment stables pour que l'on puisse être certain qu'ils ne sauteront pas d'une valeur à une autre valeur, mais qu'ils évolueront lentement d'une valeur à une autre valeur* » (*ibid.*, p. 21).

35 [SAEF, 5A131, Carrière et principaux travaux de Jean Fourastié, 1955, p. 7 ; Activités d'enseignant de Jean Fourastié.] Au milieu des années cinquante, Fourastié enseigne à l'École normale supérieure de l'enseignement technique (cours sur les assurances), à l'Institut national d'études du travail et d'orientation professionnelle (INETOP, institut du Conservatoire, cours d'économie), à l'Institut des cadres supérieurs de la vente (cours sur « l'entreprise moderne »)...

La consécration (1959)

Il connaît la consécration en 1959 lorsqu'il succède à François Divisia à la chaire prestigieuse d'Économie et statistique industrielle du Cnam³⁶. Titulaire de

36 [Archives du Cnam, chaire Économie et statistique industrielles, Lettre manuscrite de Fourastié à Ragey, 28 janvier 1959 ; Lettre d'Allais à Ragey, 24 avril 1959.] Les autres candidats sont Remery et Verhulst. Allais pense un temps se porter candidat avant de renoncer.

cette dernière depuis 1929, Divisia est à la fois l'héritier d'une école libérale remontant à Jean-Baptiste Say et le représentant le plus influent du groupe des ingénieurs économistes de formation Polytechnique-Ponts qui révolutionnent l'économie politique grâce aux mathématiques et aux statistiques. Né en 1889 en Algérie, admis à la fois à l'École normale supérieure et à l'École polytechnique, il opte pour cette dernière dont il sort en 1912 dans le corps des Ponts et Chaussées dans lequel il fera toute sa carrière jusqu'à l'Inspection générale (Armatte, 1994). Parallèlement, il entame un parcours d'enseignant dès 1922, prenant la suppléance de son maître Clément Colson pour le cours d'économie politique générale et économique sociale à l'École des Ponts dont il devient rapidement titulaire. Se démarquant de l'école libérale, il fait un emploi prudent des mathématiques dans ses publications telles l'*Économie rationnelle* (1928) ou *Économie et statistique* (1932). Membre de la Société internationale d'économétrie et du groupe polytechnicien X-Crise, il est en 1929 titulaire de trois chaires d'économie dans trois institutions majeures de l'enseignement supérieur (l'École polytechnique, le Cnam et l'École des Ponts). Loin de s'en contenter, Divisia est également à l'origine du laboratoire d'économétrie et statistique du Cnam et de travaux novateurs sur la statistique industrielle. Il consacre

les dernières années de sa carrière à sa chaire du Cnam avant de faire valoir ses droits à la retraite en 1959. Ce départ est synonyme d'un conflit douloureux avec l'administration, cette dernière refusant d'avaliser son candidat Verhulst.

En effet, Jean Fourastié qui s'est porté candidat, a présenté au Conseil de perfectionnement un programme s'inspirant d'une enquête réalisée, dans le secret, auprès des élèves de Divisia et dont les résultats montrent qu'un tiers des étudiants seulement sont des « *techniciens des sciences économiques* ». Aussi, pour Fourastié, la nature de l'auditoire appelle un enseignement prudent, « *la science économique étant encore dans l'enfance* »³⁷. Si le Conseil de perfectionnement s'inquiète (un homme « *aussi universellement occupé* » que lui peut-il assumer un enseignement aussi lourd que le suggèrent à la fois le programme qu'il a distribué et son exposé ?), Divisia ne cache pas, quant à lui, son mécontentement. Ses arguments nous semblent renvoyer à l'image de Fourastié dans le monde de l'économie politique traditionnelle et à la carrière qu'il a menée jusqu'alors. Divisia qui ignore l'existence de l'enquête de Fourastié auprès des élèves ne semble guère convaincu par les « *intuitions particulières* » que Fourastié développe dans ses travaux et s'il considère que les trois candidats à sa succession ont des rapports avec la pratique,

Ragey fait courir le bruit qu'il s'efface devant Fourastié mais Allais rectifie : il s'agit d'une chaire à occupation principale et il sera aux États-Unis lors des auditions du Conseil de perfectionnement.

37 [Archives du Cnam, Économie et statistique industrielle, Compte rendu du Conseil de perfectionnement du Cnam, séance du 2 mars 1959.]

juge que « *Fourastié semble en avoir eu surtout dans le domaine des commissions et des comités* » quand les deux autres ont de vrais contacts avec le monde de l'industrie. Ainsi, non seulement Divisia ne se laisse pas impressionner par la légitimité d'homme d'action du Plan que revendique Fourastié, mais en plus il critique ses travaux.

Les votes d'Henri Ardant, de Ragey et d'une bonne partie du Conseil de perfectionnement lui étant acquis, Fourastié est néanmoins présenté en première ligne, non sans avoir précisé qu'il abandonnera ses autres charges d'enseignement, dont celle de l'EPHE puisqu'il compte transférer au Cnam une grande part des activités de recherche sur les prix qu'il y menait depuis 1951³⁸. Divisia n'en reste pas là puisque, « *après avoir longuement et mûrement réfléchi sur son devoir professionnel* », il écrit au ministre de l'Éducation nationale pour lui signaler que la chaire dont il était titulaire subit avec son départ en retraite, « *non seulement les habituelles et normales modifications d'esprit et de programme inhérente au changement de professeur mais une véritable transformation substantielle qui en dépasse très largement le cadre et équivaut à supprimer en fait cette chaire publique pour la remplacer par quelque rouage scolaire tout différent* ». Divisia n'a d'ailleurs pas tort : alors qu'il axait son enseignement de première année sur les questions monétaires, le marché des changes, les

prix et celui de deuxième année sur la production, la demande et le problème des débouchés ou l'entreprise, Fourastié compte bien pour sa part transmettre à ses étudiants le caractère novateur de ses travaux sur la productivité, la « *Geste héroïque* » du Plan, le rôle de la prévision économique et des études de conjoncture, la comptabilité et les prix, bref, le *Grand Espoir du xx^e siècle*. Jusqu'en 1978, date à laquelle il fait valoir ses droits à la retraite, dans une période marquée par une forte demande en matière d'enseignements économiques et par la réputation toujours croissante de Fourastié, le nombre d'étudiants présents à son cours atteint progressivement le millier en première année et 600 en deuxième année, ce qui justifie le dédoublement de la chaire et la venue de Jacques Lesourne et de Raymond Saint-Paul. Pour ce dernier, « *cette évolution s'explique par les qualités du professeur, et l'intérêt du cours, mais elle traduit aussi la montée des besoins de formation dans le secteur tertiaire, conformément à l'une des thèses du Grand espoir* ». Interprétation justifiée par l'accroissement des effectifs du département Économie et gestion dont Jean Fourastié va également occuper la présidence (Bize, 1994).

En 1995, dans le cadre des manifestations commémorant son bicentenaire, le Cnam choisit de donner le nom de « *grands anciens* » aux amphithéâtres de la maison. Pour l'administrateur général de l'époque Guy Fleury, « *il fallait choisir des personnalités de premier plan, unanimement reconnues pour l'éminence de leurs travaux et connues*

38 [Archives du Cnam : Dossier personnel F. Divisia et registres de cours 1 CC 29 et 30.]

du grand public ». Le choix se porte « tout naturellement » sur les « deux grands noms de la science économique française. Les deux grands professeurs du Cnam que sont Jean-Baptiste Say pour le XIX^e siècle – c'était la première chaire d'économie créée en France – et Jean Fourastié pour le XX^e siècle »³⁹. Alors qu'il ne reste quasiment aucune trace de l'activité de François Divisia, le Cnam choisit donc d'honorer un homme venu à l'enseignement par les connaissances techniques acquises alors qu'il était commissaire-contrôleur des assurances et ayant instrumentalisé sa réputation d'expert du Plan. On assiste donc, entre 1945 et 1959, au développement d'un « cercle vertueux » comparable au « cycle de crédibilité » théorisé par Bruno Latour (Latour et Woolgar, 1988, p. 205) puisqu'il parvient ainsi à renforcer ses différentes légitimités jusqu'à devenir un « Professeur pur » selon l'expression de ses enfants (Fourastié & Fourastié, 1994, p. 117).

Bibliographie

Publications de Jean Fourastié

(1937, 1938). *Le contrôle de l'État sur les sociétés d'assurances*. Paris : Faculté de droit, éditée ensuite par Dalloz en 1938.

(1943). *La Comptabilité*. Paris : PUF, « Que Sais-je ? ».

(1944a). *La comptabilité conforme au plan comptable général*. Paris : LGDJ.

(1944b). *Cours d'assurances au point de vue économique et juridique, plan résumé et documentation statistique des cours des années 1942-1944*. Paris.

(1945). *L'économie française dans le monde*. Paris : PUF « Que sais-je ? ».

avec Montet H. (1945). *L'Économie française dans le monde*. Paris : PUF.

(1946). *Les Assurances au point de vue économique et social*. Paris : Payot.

(1947). *La Civilisation de 1960*. Paris : PUF.

(1947). *Esquisse d'une théorie générale de l'évolution économique contemporaine*. Paris : PUF.

(1948). *L'évolution économique contemporaine* (retranscription du cours du Cnam, texte revu et corrigé par M. Courcier). Paris : Éditions scientifiques Riber.

(1949). *Le Grand espoir du XX^e siècle, progrès technique, progrès économique, progrès social*. Paris : PUF.

(1951). *Machinisme et bien-être*. Paris : Éditions de Minuit.

(1952). *La productivité*. Paris : PUF, « Que sais-je ? ».

³⁹ Discours de Guy Fleury, administrateur général du Cnam, 9 juin 1995.

(1957). *Le progrès technique et l'évolution économique*. Paris : Les Cours de Droit.

(1979). *Les Trente Glorieuses ou la révolution invisible*. Paris : Fayard.

avec Fourastié J. (1994). *Jean Fourastié entre deux mondes. Mémoires en forme de dialogues avec sa fille Jacqueline*. Paris : Beauchesne.

Références générales

Armatte M. (1994), « Divisia François 1889-1964 ». In Fontanon C. et Grelon A. (dir.), *Les professeurs du Conservatoire national des arts et métiers, dictionnaire biographique 1794-1955*. Paris : Service d'histoire de l'éducation INRP-Cnam, vol. 1, pp. 424-440.

Balaresque B. (1994). « Maxime Malinski ». In Fontanon C. et Grelon A. (dir.), *Les professeurs du Conservatoire national des arts et métiers, dictionnaire biographique 1794-1955*. Paris : Service d'histoire de l'éducation INRP-Cnam, vol. 1, pp. 204-214.

Barjot D. (dir.) (2002). *Catching up with America : Productivity Missions and the Diffusion of American Economic and Technological Influence after the Second World War*. Paris : PUPS.

Bize P. (1994). « Jean Fourastié (1907-1990) ». In Fontanon C. et Grelon A. (dir.), *Les professeurs du Conservatoire national des arts et métiers, dictionnaire biographique 1794-1955*. Paris : Service d'histoire de l'éducation INRP-Cnam, vol. 1, pp. 515-525.

Bjarnar O. & Kippinf M. (1998). *The Americanization of the European Business 1948-1960, The Marshall Plan and the Transfer of US Management Models*. London : Routledge.

Boltanski L. (1982). *Les cadres, la formation d'un groupe social*. Paris : Éditions de Minuit.

Boulat R. (2008). *Jean Fourastié, un*

expert en productivité. La modernisation de la France (années trente – années cinquante). Besançon : PUFC.

Dard O. (1998). « Économie et économistes des années trente aux années cinquante : un tournant keynésien ? ». *Historiens et géographes*, n° 361, mars-avril, pp. 173-196.

(1999). *Jean Coutrot de l'ingénieur au prophète*. Besançon : PUFC.

(2004a). « Fourastié avant Fourastié : la construction d'une légitimité d'expert ». *French Politics Culture and Society*, vol. 22, n° 1.

(2004b). « Le comité d'organisation des sociétés d'assurances et de capitalisation entre technique et politique ». In Joly H. (dir.), *Les Comités d'organisation et l'économie dirigée du régime de Vichy*. Caen, CRHQ, pp. 191-199.

Degos J.-G. (1997). « Jean Fourastié, diachronie d'une pensée comptable ». *Comptabilité, Contrôle, Audit*, tome. III, vol. 1, mars, pp. 5-21.

Drago R. & al. (2004). *Dictionnaire biographique des membres du Conseil d'État 1799-2002*. Paris : Fayard.

Gaiti B. (2002). « Les modernisateurs dans l'administration d'après-guerre : l'écriture d'une histoire héroïque ». *Revue française d'administration publique*, n° 102, avril-juin, pp. 295-306.

Horne J. (2004). *Le Musée Social, aux origines de l'État providence*. Paris : Belin.

Latour B. & Woolgar S. (1988). *La vie de laboratoire*. Paris : La Découverte.

Le Van L. (2004). *Le Juste ou le Riche : l'enseignement de l'économie politique, 1815-1950*. Paris : CHEFF.

McGlade J. (1995). *The Illusion of Consensus : American Business, Cold War Aid and the Industrial Recovery of Western Europe 1948-1958*. PHD Dissertation, George

Washington University (Becker William dir.).

Reverdy-Berthet A. (1978). « L'enseignement de Jean Fourastié ». In Collectif (dir.), *Jean Fourastié, 40 ans de recherche*. Paris : Dalloz, pp. 81-84.

Saint-Paul R. (1990). « Jean Fourastié professeur au Cnam 1941-1978 ». *Chroniques d'actualité de la SEDEIS*, 15 décembre (numéro spécial, « Hommage à Jean Fourastié »), pp. 7-8.

Saint-Paul R. (1994). « Jean Fourastié 1907-1990, professeur d'Assurances du point de vue économique, professeur d'Économie et statistique industrielle ». In Fontanon C. et Grelon A. (dir.), *Les professeurs du Conservatoire national des arts et métiers, dictionnaire biographique 1794-1955*. Paris : Service d'histoire de l'éducation INRP-Cnam, vol. 1, pp. 515-525.

Touchelay B. (2005). « À l'origine du plan comptable français des années trente aux années soixante, la volonté de contrôle d'un État dirigiste ? ». *Comptabilité, Contrôle, Audit*, juillet, pp. 61-88.

Zimmermann B. (1994). « René Risser (1869-1958) ». In Fontanon C. et Grelon A. (dir.), *Les professeurs du Conservatoire national des arts et métiers, dictionnaire biographique 1794-1955*. Paris : Service d'histoire de l'éducation INRP-Cnam, vol. 1, pp. 474-482.

